

mesure de répondre sur-le-champ à la question, mais j'en prends note et je fournirai plus tard ces renseignements à l'honorable député. Au sujet du paiement aux nationaux des dettes des étrangers de nationalité ennemie, le traité renferme des dispositions ayant trait au règlement de ces créances. Tout dépendra de la décision de l'Etat de se prévaloir du projet de règlement des dettes de l'ennemi, ou de n'en rien faire. En tout cas, je crois que, d'une manière ou d'une autre, nous sommes libres de recouvrer les créances de ces nationaux contre les ressortissants de l'Allemagne; de même, nous sommes libres d'utiliser les deniers ainsi perçus, y compris ceux qui proviendront de la liquidation des biens des Allemands établis en ce pays, à l'extinction des réclamations de nos nationaux. La manière de le faire dépendra, je le répète, de la décision de se prévaloir du projet de règlement des dettes de l'ennemi, tel que contenu dans le traité, ou de procéder autrement.

M. JACOBS: Dois-je comprendre que ces gens-là sont expulsés du pays et que leur argent est retenu en attendant que le ministère prenne une décision?

L'hon. M. DOHERTY: Quant aux détails concernant le paiement des salaires, ainsi que je l'ai appris à l'honorable député, je ne suis pas en mesure de donner de précisions, mais j'irai aux renseignements et j'éclairerai mon honorable ami.

PROJET DE RACHAT DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

M. McKENZIE: Monsieur l'Orateur, j'aimerais à rappeler au leader du Gouvernement (sir George Foster), que le 7 courant, lors de la seconde lecture du bill n° 23, je lui ai demandé certains renseignements touchant le Grand-Tronc-Pacifique, renseignements qu'il pensait pouvoir me donner lors de la troisième lecture. Quand nous en sommes arrivés à la troisième lecture il n'avait pas encore les renseignements, mais il m'a promis alors que si la loi était adoptée il me les donnerait. On trouvera ma demande d'information à la 1re colonne de la page 929 du hansard. J'aime à croire que le ministre des Chemins de fer peut aujourd'hui me renseigner.

L'hon. M. REID (ministre des Chemins de fer et des Canaux). Le leader de la Chambre a attiré mon attention sur cette question. Le sous-ministre a rédigé une note et me l'a envoyée hier pour la faire

[L'hon. M. Doherty.]

parvenir à l'honorable chef de l'opposition, mais je ne l'ai pas trouvée assez complète, et je la lui ai renvoyée pour y faire ajouter certains détails. J'avais l'intention d'apporter ce mémoire cet après-midi, mais je l'ai oublié. Je le remettrai à mon honorable ami ce soir ou à la prochaine séance de la Chambre.

M. McKENZIE: Si le ministre le veut bien, je préférerais qu'il fasse insérer ces renseignements au compte rendu.

L'hon. M. REID: La seule raison qui me faisait suggérer de remettre la note ce soir, c'était que le chef de l'opposition pût la recevoir aussi vite que possible. Il me sera impossible de faire insérer les renseignements au hansard avant mardi.

M. McKENZIE: Dans ce cas, j'aimerais avoir une copie de la note, étant entendu que le ministre fera paraître les renseignements au hansard mardi prochain.

L'hon. M. REID: Parfaitement.

PRIX DU POISSON CANADIEN EN ANGLETERRE.

M. DUFF: Je veux poser une question, monsieur l'Orateur, basée sur une information parue dans le "Manchester Guardian", et, avec votre permission, je le lirai avant de poser ma question. C'est intitulé: "Poisson du Canada gratuit" et cela se lit ainsi:

Tandis que M. McCurdy fait de grands efforts pour diminuer le prix du poisson, une concurrence tout à fait remarquable est faite aux marchands de poisson de l'extrémité est. Aujourd'hui une queue de femmes et d'enfants s'est formée en dehors de la East End Church, attendant de recevoir gratuitement autant de poisson que chacun en pourrait convenablement emporter. C'était une scène typique, des femmes avec de grands tabliers...

M. l'ORATEUR: Je prierais l'honorable député de faire insérer sa question au Feuilleton, comme c'est la règle. La question qu'il pose n'est nullement urgente et rien ne le justifie de la poser au début de la séance.

M. DUFF: J'ai reçu de la Nouvelle-Ecosse plusieurs télégrammes me demandant d'appeler l'attention du Gouvernement sur cette question.

M. l'ORATEUR: L'honorable député peut soulever la question en insérant une question au Feuilleton, comme c'est l'habitude.

M. DUFF: Alors, je n'aurai pas de réponse au cours de cette session.